



Grand concours



Embellissons notre village !

La commission fleurissement organise pour l'année 2019 un concours communal de fleurissement ouvert à **tous les habitants, commerces et entreprises**, afin de contribuer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Règlement du concours communal de fleurissement de Dampierre

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à **tous les habitants**, sur inscription préalable, sous réserve que la réalisation florale soit **visible depuis la voie publique**. L'évaluation des réalisations se fera d'ailleurs depuis la voie publique.
- Les jardins inscrits au concours sont susceptibles d'être photographiés et les photos publiées sur le site de la commune ou par voie de presse locale.

Inscription au concours

- Les participants au concours peuvent s'inscrire jusqu'au **vendredi 17 mai 2019** en remplissant le formulaire ci-joint à déposer en mairie.
- L'inscription est bien sûr **gratuite**.

Composition du jury

- Le jury est composé de membres de la sous-commission fleurissement (élus et habitants) et présidé par Joss Bernard.
- Les membres du jury et leur famille ne sont pas autorisés à participer au concours.
- Le jury procédera à deux évaluations du fleurissement dans la saison, la première fin mai/début juin, la seconde début août.

Catégories de fleurissement

Catégorie 1 : espaces privatifs (jardins, terrasses, balcons, fenêtres) des particuliers

Catégorie 2 : commerces, établissements et entreprises.

Critères d'évaluation :

L'aspect général du fleurissement et sa visibilité depuis la voie publique sera le principal critère d'évaluation. Le jury se déplacera deux fois dans la saison et établira une moyenne pour chaque participant.

Publication des résultats et attribution des prix

Courant **septembre**, la commission réunira tous les participants autour d'un verre de l'amitié et procédera à la proclamation des résultats. Chacun recevra un diplôme attestant de sa participation à cette 2^{ème} édition du concours de fleurissement.

Les **lauréats de chaque catégorie** recevront leur récompense sous forme de bon d'achat à utiliser en jardinerie, chez l'un de nos fournisseurs.

Les résultats seront publiés sur le site de Dampierre et par voie de presse locale.

La participation au concours implique l'acceptation des termes de ce règlement.

✂.....

Bulletin d'inscription au concours « Embellissons notre village ! » (A déposer en mairie avant le 17 mai 2019)

Nom Prénom:.....

Adresse :

Tél / Mail :

(Pour informations et contact du jury avant passage)

La commission fleurissement vous adresse ses remerciements pour votre participation qui contribue à faire de Dampierre un village où il fait bon vivre !

En m'inscrivant au concours organisé par la commission fleurissement de Dampierre, je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'approuve.

Fait à Dampierre, le/...../2019
Signature